

Réveillon à la Molière - Vercors

2 jours de randonnée en raquettes (en itinérance), nuitée en gîte d'alpage

Fêtez le nouvel an par un réveillon original et inoubliable dans le chaleureux gîte d'alpage de la Molière au label panda. Finissez l'année 2010 et démarrez l'année 2011 raquettes aux pieds dans un site à la vue imprenable. Face au Mont Blanc, les levers de soleil et les mers de nuages y sont souvent féériques.

Situé dans la région des Quatre Montagnes du Parc naturel régional du Vercors, le vaste alpage de la Molière est idéal pour la pratique de la randonnée en raquettes à neige. Perché au sommet d'un anticlinal, entre le Val de Lans et le Val d'Autrans, cet espace naturel sensible offre un remarquable panorama sur le Vercors et les massifs alpins environnants. L'itinéraire emprunté en raquettes présente des paysages variés et une grande richesse faunistique. De l'ombre des sous bois à la lumière de l'alpage, découvrez ce territoire d'exception qui garde intact son caractère sauvage. Dépaysement garanti pour ce réveillon 2011 !

DESCRIPTION DES RANDONNÉES

Randonnée jour 1 : Col de la Croix Perrin (1218 m) → Gîte de la Molière (1560 m)

Découverte du nord du Vercors en effectuant une traversée où forêt et milieu ouvert se succèdent. Nous démarrons en douceur en gagnant le hameau de Chemin Neuf. Nous poursuivons jusqu'au Pas de Bellecombe par un parcours sur crête. Vous aurez alors une vue imprenable et inoubliable. Avant d'arriver au gîte où nous passerons le réveillon, cheminement sur l'alpage de la Molière. En début de soirée, que la fête commence ! Sortie nocturne pour clôturer en beauté l'année 2010.

Dénivelé : montée 510 m, descente 170 m horaire de marche ≈ 4 h 00

Randonnée jour 2 : Gîte de la Molière (1560 m) → Autrans (1042 m)

En ce début d'année 2011, nous prendrons le temps de la découverte et de la contemplation. En grim pant sur les crêtes, nous bénéficierons d'un panorama exceptionnel : la beauté à perte de vue ! Nous rejoignons le Pas du Tracollet pour s'élever jusqu'à Charande, point culminant de votre séjour (1709 m). Le panorama à 180° sur les Alpes et la vallée est saisissant. Même le Mont-Blanc se dévoilera à vous. Nous continuons vers le Pas de l'Ours, en balcon au-dessus de l'alpage de la Molière. Puis, nous descendons vers le Val d'Autrans. Le passage au hameau du Truc est l'occasion de découvrir le patrimoine préservé et valorisé du Vercors.

Dénivelé : montée 190 m, descente 700 m horaire de marche ≈ 5 h 30

Observation : *itinéraires de randonnées et horaires de marche fournis à titre indicatif. Le programme peut être modifié suivant la météo, l'état du manteau neigeux, le niveau du groupe, les conditions locales particulières... Ces modifications (itinéraire, destination des sorties...) sont uniquement faites dans votre intérêt. Votre accompagnateur s'adapte et s'efforce de rendre votre séjour agréable et convivial, ceci en toute sécurité.*

DESCRIPTION DU SÉJOUR

DURÉE : 2 jours / 1 nuit.

DATES : 31 décembre 2010 et 1^{er} janvier 2011


PRIX PAR PERSONNE : 215 €

Prix incluant : l'encadrement, le dîner festif du 31 avec les boissons, la nuitée et le petit déjeuner en gîte, les pique-niques du midi, la taxe de séjour, le prêt du matériel (voir rubrique « MATÉRIEL FOURNI »), les draps.

Prix n'incluant pas : les boissons en dehors du réveillon et autres dépenses personnelles, le transport aller retour du domicile au lieu fixé pour le rendez-vous et la dispersion, les transferts internes, les assurances personnelles, les chaussures de randonnée pour les raquettes.

En option : l'assurance (annulation et interruption de séjours, bagages) et l'assistance pour un montant correspondant à 2,85 % du prix du séjour.

CONSTITUTION DU GROUPE : de 6 à 12 participants maximum.

NIVEAU REQUIS :  marcheur moyen.

La découverte du milieu montagnard, sous ses aspects naturels et humains, est privilégiée.

Pour les personnes découvrant la raquette à neige, cette discipline ne requière aucune technique particulière. Toutefois, par rapport à la randonnée à pied, cela peut s'avérer un peu plus physique selon l'état du manteau neigeux.

ENCADREMENT : accompagnateur en montagne diplômé d'Etat ayant la qualification raquette.

HÉBERGEMENT ET RESTAURATION : nuitée en gîte d'alpage (dortoir de 12 places). Le dîner festif est l'occasion de goûter aux spécialités locales. Les pique-niques sont accompagnés de vivres de course.

MATÉRIEL FOURNI : raquettes à neige et bâtons.

PORTAGE : vos affaires personnelles pour les 2 jours plus un pique-nique chaque jour.

CARTOGRAPHIE : IGN Top 25, 3235 OT Autrans - Gorges de la Bourne.

ÉQUIPEMENT PERSONNEL CONSEILLÉ

- un sac à dos confortable (45 à 50 l) qui permette d'accrocher les raquettes,
- des chaussures de randonnée ou spéciales raquettes à tige haute, imperméables, avec une bonne semelle,
- deux paires de chaussettes chaudes de randonnées,
- un pantalon de randonnée, confortable pour marcher, ou une tenue de ski nordique (privilégier la matière synthétique qui sèche plus vite),
- des sous-vêtements (synthétiques de préférence),
- un sous pull ou une micro polaire à manches longues,
- un pull chaud ou une fourrure polaire,
- une veste imperméable et coupe-vent de type Gore-Tex avec un capuchon,
- une cape de pluie, une housse de pluie pour le sac à dos,
- du linge de rechange pour le soir (sous-vêtements, chaussettes, caleçon long/survêtement...),
- des chaussons légers,
- des moufles ou des gants performants (2 paires recommandées), des sous-gants fins en soie,
- un bonnet, une écharpe, une casquette (ou un bob),
- des guêtres,
- une gourde (minimum 1,5 l) ou un thermos incassable + 1 gobelet pour les pique-niques,
- une lampe frontale ou une lampe de poche légère,
- des lunettes de soleil, de la crème solaire, un stick à lèvres,
- une mini trousse de toilette, une serviette de toilette (petite dimension),
- une mini pharmacie (paracétamol, bande adhésive élastique de type élastoplaste, pansements pour les ampoules, pansements multi-usages, antiseptique, antalgique, arnica, vitamine C, boules Quies, médicaments personnels...),
- du papier hygiénique,
- pour les porteurs de lunettes de vue, une paire de rechange (ou des lentilles),
- un appareil photo.

Vous pouvez compléter cette liste et l'adapter selon votre propre résistance au froid. Prévoyez en fonction de vos besoins des vivres de course supplémentaires (fruits secs, biscuits énergétiques...). Veillez à limiter le poids et le volume.

ACCUEIL ET ACCÈS

RENDEZ-VOUS : le jour 1 à **10 h** sur le parking de La Poste à Autrans.

FIN DE VOTRE SÉJOUR : le jour 2 en fin d'après-midi à Autrans.

ACCÈS :

Par le train : Train ou TGV jusqu'à Grenoble, puis autocars réguliers VFD/Transisère de Grenoble au plateau du Vercors (www.transisere.fr, 0820 08 38 38).

Par la route : . Depuis Grenoble : aller jusqu'à Sassenage, prendre la direction Lans en Vercors puis Autrans,

. Depuis Valence : A49, sortie « La Baume d'Hostun », suivre ensuite l'itinéraire St Nazaire-en-Royans, Pont-en-Royans, les Gorges de la Bourne, les Gorges du Méaudret, Méaudre.

Si vous souhaitez arriver la veille ou prolonger votre séjour, n'hésitez pas à nous consulter.

RÉSERVATION

Inscription à plus de 30 jours du départ : envoyer par courrier votre bulletin d'inscription accompagné d'un chèque d'acompte de 30% du montant du séjour soit **65 € + l'assurance et assistance si l'option est souscrite (6,13 €)** **Merci de libeller votre chèque à l'ordre d'Hervé ASTIER.**

L'acompte est prélevé dès que le départ est assuré.

Le solde de **150 €** est à régler au plus tard 30 jours avant le début du séjour.

Inscription à moins de 30 jours du départ : envoyer par courrier votre bulletin d'inscription accompagné d'un chèque du montant total du séjour soit **215 € + l'assurance et assistance si l'option est souscrite (6,13 €)** **Merci de libeller votre chèque à l'ordre d'Hervé ASTIER.**

Le règlement par virement est possible (RIB communiqué sur demande).

Adresse : Hervé ASTIER VERSANT NATURE Villa Les Génétys - Bois Barbu 38250 VILLARD DE LANS.

ANNULATION ET ASSURANCES

Annulation de notre part de votre séjour : une autre destination vous est proposée ou vos versements vous sont remboursés. Aucune indemnité n'est versée.

Annulation de votre part : quelque en soit le motif, il est impératif de nous prévenir au plus tôt par courrier ou par mail. Voici les frais d'annulation :

. A plus de 30 jours du début de votre séjour : 50 € de frais de dossier,

. De 30 à 22 jours : 25% du prix du séjour est dû,

. De 21 à 15 jours : 50%,

. De 14 à 8 jours : 75%,

. De 7 à 2 jours : 90%,

. A moins de 2 jours : 100%.

Pour éviter ces frais, l'assurance « frais d'annulation et d'interruption de séjours » est vivement conseillée. Elle reste facultative et vous pouvez la refuser. Les garanties détaillées et les exclusions sont décrites sur la notice consultable en ligne ou disponible sur simple demande. La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription au séjour.

L'assurance bagages et l'assistance sont incluses (voir notice).

Nous restons à votre service et vous souhaitons d'avance un AGRÉABLE RÉVEILLON.